
CONSEIL SYNDICAL du 13 décembre 2021

Rapport n° 20211213 – 07a

Objet : Créations de postes

Mesdames, Messieurs,

Lors de la création du SMEA 31, les agents employés par les collectivités adhérentes et affectés sur des emplois relevant des compétences transférées ont été mis à disposition à Réseau31.

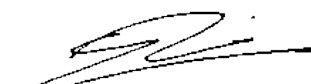
Ainsi, dans le cadre de redéploiement de poste ou de changement de cadre d'emploi suite à la réussite d'un concours, d'une promotion ou d'un départ, le SMEA Réseau31 doit créer le poste correspondant.

La continuité du projet politique de développement de notre Syndicat se traduit par une adaptation de l'organisation des services afin de répondre aux enjeux affichés.

A ce titre, il vous est proposé :

- **A la Direction Générale Adjointe des Services Techniques Communs :**
 - Suppression d'un poste du cadre d'emploi des Techniciens et création d'un poste du cadre d'emploi des Adjoints techniques, à temps complet.
 - Suppression d'un poste du cadre d'emploi des Agents de maîtrise et création d'un poste ouvert au cadre d'emploi d'Agent technique et d'Agent de maîtrise, à temps complet.
- **Au Territoire Nord :**
 - Suppression d'un poste du cadre d'emploi des Techniciens et création d'un poste du cadre d'emploi des Adjoints techniques, à temps complet.

Il appartient au Conseil Syndical de bien vouloir en délibérer.



Sébastien VINCINI
Président du Syndicat Mixte
de l'Eau et de l'Assainissement
de Haute-Garonne